



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Athis-Mons, le 18 septembre 2012

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord
Département Surveillance et Régulation
Division Navigation Aérienne

Destinataires in fine

Réf. : **321822** / DSAC N/SR2/NA

Vos réf. :

Affaire suivie par : Stéphane GAUTRON

Stephane.gautron@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 01.69.57.75.28 - Fax : 01.69.57.76.84

Objet : Compte rendu du CCRAGALS Nord du 11 septembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Consultatif Régional de l'Aviation Générale et de l'Aviation Légère et Sportive (CCRAGALS) Nord s'est réuni le mardi 11 septembre 2012, à 14 heures, en salle de conférence 1, dans les locaux de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord.

Etaient présents :

Présidente : Monsieur Patrick CIPRIANI ne pouvant être présent, il a désigné Madame Geneviève MOLINIER, chef du département Surveillance et Régulation de la DSAC Nord pour assurer la présidence du comité (courrier n°221730/DSAC N/SR2/NA du 10 septembre 2012).

Vice-président : Lcl PAILLOT

Secrétaire : Stéphane GAUTRON

Représentants des fédérations, du CNFAS et de l'AOPA :

- Jean PARPALEIX – FFA
- Jean ROUSSEAU, Christian CAUSSE – FFAM
- Mohammed AZZOUNI – FFPLUM
- Bruno MARCOULT, Yves CORDIER – FFVV
- Guy BUISSON – FFVL
- Thierry VILLEY – FFAé
- Philippe VESSAIRE – RSA
- Serge MAROLLE – F NAM
- Ghislaine MOUGENOT – CNFAS

Représentants des organismes de la circulation aérienne :

- Céline JACQUEMARD – CRNA Nord
- Marc ENGEL, Frédéric LAUPRETRE – SNA/N
- Mélanie LAURAIN – SNA RP Orly
- Daniel COPY – SNA RP Orly Aviation Générale
- Lcl FLAVIEN – ZAD N



www.developpement-durable.gouv.fr

Copie à :

P.J. :



9 Rue de Champagne
91200 Athis-Mons
Adresse postale : Orly Sud 108
94396 Orly Aéroport Cedex

Au titre d'experts :

- Lcl PROFICHET, André TALEC – BEP CRG Nord-Ouest
- Roland BUSSIERE – division Navigation Aérienne, DSAC Nord
- Franck BOUNIOL – division Aviation Générale, DSAC Nord
- Cdt BARBEAU, Adj MAYOU – section espace, COMALAT

La Présidente accueille les participants du CCRAGALS Nord et débute la séance. Elle propose au comité d'amender l'ordre du jour avec l'ajout des dossiers suivants :

- Création d'une zone réglementée LF-R31xx Chavenay
- Modification de la TMA3 Paris
- Modification de l'activité de vol 6203 Chavenay Villepreux A/D
- Création d'un segment d'airway R50 entre ABB et CMB

Le comité approuve la proposition d'amendement de l'ordre du jour.

La Présidente demande aux membres du comité s'ils souhaitent ajouter des questions diverses à l'ordre du jour. La FFAM souhaite que soient évoqués l'arrêté du 11 avril 2012 relatif aux aéronefs non habités et la directive associée. La FFVV demande qu'un point soit fait sur le projet de directive câble du directoire à l'espace aérien. Ces questions diverses sont portées à l'ordre du jour.

Secrétaire adjoint :

Le secrétaire adjoint pour cette réunion est Serge MAROLLE (FNAM).

Prochain CCRAGALS Nord :

Le prochain CCRAGALS Nord se déroulera le mardi 5 mars 2013 à 14h00.

Rappel des affaires terminées et en cours :

La DSAC Nord présente le tableau de suivi des affaires terminées et en cours.

Le comité n'a pas de remarques.

Modification des zones R114 Sissonne :

La ZAD Nord présente la demande de modification, basée sur une expérimentation qui a permis de valider les caractéristiques des ZRT A et B. S'agissant de la ZRT C, l'expérimentation n'a pu se dérouler comme prévu, et devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

Le COMALAT et la ZAD Nord souhaitent que le comité rende un avis sur la création de deux zones réglementées sur la base des ZRT A et B. La demande concernant la troisième zone sera normalement présentée au prochain CCRAGALS.

Le comité rend un avis favorable pour la création de deux zones réglementées sur la base des ZRT A et B du SUP-AIP publié.

Réorganisation des TMA de Lille / création d'un segment d'airway R50 entre ABB et CMB :

Le SNA Nord présente ces deux dossiers qui sont liés.

Ces modifications d'espace ont fait l'objet de plusieurs réunions du SNA Nord avec les usagers, qui ont permis de prendre en considération les contraintes de l'aviation générale. Le SNA Nord indique qu'un REX sera réalisé lors de la réunion usagers du premier semestre 2013.

La DSAC Nord souligne les gros efforts de concertation du SNA Nord sur ces dossiers.

Le comité rend un avis favorable sur ces deux dossiers.

Création d'une activité d'aéromodélisme sur l'aérodrome des Mureaux (LFXU) :

La DSAC Nord présente le dossier.

La FFAM s'interroge sur la pertinence de ce dossier, car une activité d'aéromodélisme située à proximité sous la circulation d'aérodrome (Bouafle) s'est vu suspendue par la DSAC Nord, dans l'attente que des éléments complémentaires soient fournis.

La DSAC Nord indique que la hauteur demandée par le club n'est pas compatible avec l'environnement aéronautique et que la suspension d'activité fait suite à un évènement de sécurité reporté auprès de ses services.

La FFAM souhaite que ce dossier soit traité conjointement avec celui de Bouafle.

Au vu des échanges, le CNFAS propose qu'une réunion soit programmée et que l'avis du comité sur ce dossier soit reporté à un prochain CCAGALS.

Après un tour de table, la DSAC Nord confirme qu'une réunion sera réalisée prochainement avec les usagers des Mureaux et les représentants de la FFA, de la FFAM, du RSA et que le CNFAS sera mis en copie des documents.

Le comité reporte son avis à un prochain CCAGALS.

Modification de l'activité 6215 Etampes A/D :

Le SNA RP Orly Aviation Générale présente cette modification qui fait suite au Grenelle de l'environnement.

Le RSA indique au comité que les caractéristiques présentées ne permettent pas l'utilisation de l'axe de voltige et souhaite qu'une petite portion d'espace soit libérée afin de rendre cette activité utilisable.

Le SNA RP Orly AG précise qu'une concertation locale à été menée avec le groupement des usagers de l'aérodrome et ne pas avoir eu connaissance de ce problème ni d'une telle demande.

La DSAC Nord précise au comité que suite aux mesures du Grenelle, l'activité actuelle n'est plus utilisable, et qu'un avis sur ce dossier est possible, dans l'attente d'une demande de modification future.

Le comité rend un avis favorable.

Création d'une zone réglementée LF-R31xx Chavenay / Modification de la TMA3 Paris / Modification de l'activité de voltige 6203 Chavenay Villepreux A/D :

Le SNA RP Orly Aviation Générale présente ces trois demandes qui sont liées. L'actuelle publication précise que des extensions d'activité sont possibles de 2500 à 3500ft AMSL, dans la TMA3 Paris. La création d'une zone R permettrait de déclasser l'espace de classe A.

Le comité rend un avis favorable.

Questions diverses :

Groupe de travail de réaménagement des espaces CDG/Orly – usagers :

Le SNA RP Orly profite du CCAGALS Nord pour informer le comité que CDG et Orly feront prochainement une proposition concertée sur les parties d'espaces aériens qui pourraient être libérées suite au Grenelle de l'environnement.

Une réunion sera programmée courant octobre avec les représentants des fédérations.

Consultations espaces temporaires :

Suite à la réunion entre la MALGH et le CNFAS, la DSAC Nord propose des modalités de consultation des représentants des fédérations pour les espaces temporaires. Le comité accepte la procédure suivante :

Dès réception de la consultation des membres du CRG Nord-Ouest concernant un espace aérien temporaire, celle-ci sera retransmise par email aux représentants désignés des fédérations au sein du CCRAGALS Nord. La date limite de réponse – J-2 par rapport à la date limite de réponse fixée par le BEP – sera précisée dans ce message.

La DSAC Nord fera la synthèse des remarques pertinentes et elles seront intégrées dans l'avis DSAC Nord. Afin de respecter les règles de fonctionnement du CRG Nord-Ouest dans lequel les fédérations ne sont pas représentées, cet avis ne fera pas de distinction entre les remarques internes DSAC Nord et celles retenues des représentants des fédérations.

Nouveaux arrêtés aéronefs non habités et directive du DEA :

La FFAM remet en séance un exemplaire de l'arrêté du 11 avril 2012 concernant l'insertion dans l'espace aérien des aéronefs non habités et la directive du DEA du 23 août 2012 relative à la mise en œuvre de cet arrêté.

Conformément aux dispositions de cet arrêté, les protocoles établis doivent faire l'objet d'une vérification et d'une approbation. La FFAM annonce qu'elle réalisera un bilan sur ces protocoles et demande qu'une réunion soit rapidement réalisée avec la DSAC Nord.

La DSAC Nord rappelle que l'approbation prévue à l'alinéa 5 de l'article 4 de l'arrêté du 11 avril doit être réalisée au plus tard le 31 décembre 2015, et qu'il n'y a pas d'urgence sur ce point, les activités pouvant continuer à être pratiquée sur les sites concernés.

Toutefois au vu de la demande, la DSAC Nord programmera une réunion avec les représentants de la FFAM dès que ceux-ci auront réalisés le bilan des activités sous protocoles.

Projet de directive câble :

La FFVV indique au comité que l'actuelle doctrine câble ne s'appliquait qu'au seul CRG Nord-Ouest. Le projet de directive, qui reprend en grande partie les modalités de cette doctrine, imposera ces fortes contraintes à l'ensemble des usagers sur tout le territoire national. Elle souhaiterait qu'elles soient discutées et allégées.

Le BEP puis la DSAC Nord font un historique sur cette doctrine.

Le CNFAS indique qu'il fera la synthèse des avis des fédérations et qu'il l'adressera directement à la DGAC.

La présidente

Geneviève MOLINIER



DESTINATAIRES

Président :	Mme Geneviève MOLINIER – Chef du département surveillance et régulation de la DSAC Nord
Vice-président :	Lcl PAILLOT – Chef de la div. Espace Aérien et environnement aéronautique, ZAD Nord
Fédération Française Aéronautique :	M. le Président de la FFA M. Olivier MARTINAT M. Jean-Pierre LOCQUET (1) M. Jean PARPALEIX (1)
Fédération Française d'Aéromodélisme :	M. le Président de la FFAM M. Jean ROUSSEAU M. Christian CAUSSE (1)
Fédération Française de Parachutisme :	M. le Président de la FFP M. Jean-François VASSAL M. Jean-Claude MEYNIER (1)
Fédération Française de Planeur ULM :	M. le Président de la FFPLUM M. Mohamed AZZOUNI M. Bernard CORDONNIER (1)
Fédération Française de Vol à Voile :	M. le Président de la FFVW M. Bruno MARCOULT M. Yves CORDIER (1) M. Patrick GOLICKI (1)
Fédération Française de Vol Libre :	M. le Président de la FFVL M. Guy BUISSON M. Jean-Pierre POULEAU (1)
Fédération Française d'Aérostation :	M. le Président de la FFAé M. Thierry VILLEY
Fédération Française de Giravation :	M. le Président de la FFG
Fédération Réseau du Sport de l'Air	M. le Président de la RSA M. Philippe VESSAIRE M. Jean-Luc MANDERLIER (1)
Fédération Nationale de l'Aviation Marchande :	M. le Président de la FNAM M. Serge MAROLLE M. Charles AGUETTANT M. Jean-Pierre TRIMAILLE M. Franck ARRESTIER (1) M. Marc TRIMAILLE (1)
Conseil N ^{al} des Féd. Aéronautiques et Sportives	M. le Président du CNFAS Mme Ghislaine MOUGENOT M. Gérard DELACOTE (1)
Association des Pilotes Propriétaires d'Aéronefs	M. le Président de l'AOPA
SNA.N :	M. le Chef du service exploitation
SNA RP	M. le Chef du service Orly Aviation Générale
CRNA N :	M. le Chef du service exploitation
ZAD Nord :	Représentant des organismes CA militaires
DSAC Nord (Athis-Mons):	SR2 – SR2/NA – SR2/AG Délégation Picardie Délégation Nord Pas de Calais
BEP CRG/NO	
(1) diffusion par email uniquement	